



Chez TUI, voyagez avec le sourire !

Afin d'organiser au mieux votre séjour, nous vous invitons à respecter les directives de votre lieu de vacances et de vous mettre en conformité avec les mesures suivantes :



OUGANDA

FORMALITÉS ADMINISTRATIVES*

- **Passeport valide 6 mois après la date de retour et comportant au moins 2 pages vierges.**
- **Visa obligatoire** disponible [sur ce site](#).

Les voyageurs doivent fournir les copies numérisées du passeport (pages d'identité), du billet d'avion, du carnet de vaccination (à jour fièvre jaune) et une photo d'identité (en fonction des circonstances, d'autres documents peuvent être exigés).

La réponse est envoyée par mail au demandeur (visa de 30 jours, 1 entrée, valable trois mois) et devra être imprimée et remise aux services de l'immigration lors de l'entrée sur le territoire ougandais. La prise biométrique des empreintes et l'apposition d'une vignette visa seront alors effectuées sur place.

-Il est également possible d'obtenir un visa unique Kenya, Ouganda et Rwanda (East African Tourist Visa), au prix de 100 USD.

Prix = environ 50 USD ou 100 USD le visa touristique pour l'Afrique de l'Est.

- Il est recommandé de disposer d'un contrat d'assistance ou d'une assurance permettant de couvrir tous les frais médicaux et de rapatriement sanitaire.
- Les **mineurs** voyageant seuls, avec un seul de leurs parents ou avec une personne ne disposant pas de l'autorité parentale doivent être munis d'une autorisation de sortie de territoire signée par l'un des parents titulaires de l'autorité parentale ; ainsi qu'une photocopie d'une pièce d'identité du parent signataire.
- Nous vous recommandons de vous munir d'une copie papier recto-verso de vos certificats et formulaires ou de numériser ceux-ci sur votre propre adresse électronique.

FORMALITÉS SANITAIRES

Vaccination obligatoire :

- Fièvre jaune obligatoire (à pratiquer dans un centre agréé).

Vaccination et/ou traitements conseillés :

- Être à jour dans ses vaccinations habituelles (DTP et ROR).
- Anti-moustique recommandé.

FORMALITÉS COVID

Les voyageurs de 5 ans et plus arrivant en Ouganda doivent présenter le résultat négatif d'un test PCR réalisé moins de 72 heures avant le départ. Depuis le 27 avril 2022, les voyageurs de 5 ans et plus pouvant présenter un certificat de vaccination attestant d'un schéma vaccinal complet (au moins deux doses) sont temporairement exemptées de cette obligation.

*Toutes ces informations sont valables pour les ressortissants français et sont données à titre indicatif, elles peuvent évoluer sans préavis. Informations valables pour des vols directs de/vers la France. En cas de transit certains pays peuvent demander des formalités supplémentaires. Si votre voyage inclut plusieurs destinations merci de vous référer aux formalités de chacune d'entre elle. Compte-tenu de l'évolution rapide de la situation administrative et sanitaire dans certains pays, nous vous recommandons de consulter le site du Ministère des Affaires Étrangères jusqu'au jour de votre départ.

Date de la dernière mise à jour : 02/11/2022. TUI France IM 093120002 - RCS Nanterre 331 089 474. Crédit photo : Gettyimages..

